



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

RGA Royce à Laval

Fermeture ce matin

Montréal, 26 mars 2007. Les 80 Métallos chez RGA Royce à Laval se sont heurtés à des agents de sécurité ce matin. Ces derniers avaient comme mandat de les accompagner à leurs casiers afin qu'ils récupèrent leurs effets personnels. L'employeur venait de fermer l'usine. « Nos membres sont sous le choc. Pas plus tard que la semaine dernière, l'employeur nous disait que des investisseurs américains étaient intéressés à acheter l'usine. Il avait auparavant refusé une aide financière du Fonds de solidarité. Il annonce aujourd'hui qu'il ferme pour manque de fonds additionnels pour l'entreprise. Nous demandons d'urgence une rencontre avec la direction », a déclaré Donald Noël, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ)

Daniel Sylvestre, président de la section locale composée 7625 a ajouté que le Syndicat des Métallos (FTQ) va demander lors de cette rencontre que la compagnie négocie des primes de séparation. « Notre syndicat va s'assurer dans un premier temps que l'employeur respecte la loi qui l'oblige à verser huit semaines de salaires à titre de primes de préavis lors d'un licenciement collectif, a-t-il dit. Bien entendu, notre syndicat va aussi tenter de négocier une amélioration de ce montant minimal prévu par la loi. Il va également mettre sur pied un comité de reclassement afin d'aider les membres à traverser cette période très difficile ».

Frantz Augustin, président de l'unité syndicale à cette usine s'interroge sur les raisons de cette fermeture. « Nous avons fait des efforts que la compagnie reconnaît dans sa lettre qu'elle nous a remise ce matin, dit-il. Lorsqu'elle a déménagé à Laval, elle a aménagé dans une usine beaucoup plus grande. Le Fonds de solidarité était prêt à l'aider. Il y a anguille sous roche. RGA Royce nous doit des explications car c'est notre gagne-pain qu'elle vient de nous enlever de la bouche. Elle doit également verser toutes les sommes d'argent que nous sommes en droit de recevoir ».

Ces Métallos fabriquaient des présentoirs de métal. Le salaire horaire moyen était de 14 \$.

(30)

Renseignements : Donald Noël, Syndicat des Métallos (FTQ), (514) 944-9406
Daniel Sylvestre, Syndicat des Métallos (FTQ), (514) 237-1961